

Projet « UdL »

Groupe de travail « vie universitaire »

Synthèse de la séance du 19 mars 2010

Rédigée par le « Groupe Exécutif Projet » le 22 mars 2010

1. Chaîne de décision.

Luc Johann ouvre la séance à 14:30. L'objectif annoncé de la réunion du jour concerne la composition du CVU. Ce point est lié aux compétences du CVU qui seront donc assez souvent abordées au cours des échanges.

La charge globale de travail politique sera très forte dans l'UdL et il appartiendra à chaque instance d'assumer sa part de la tâche. L'importance du CVU résultera de l'investissement de ses membres : s'ils s'approprient la mission et s'y investissent, ce conseil aura la place qui lui revient.

Un autre échange s'engage alors sur la chaîne de décision, autour de l'exemple de la détermination du calendrier universitaire. Cet exemple permet de préciser que le rôle d'une instance centrale comme le CVU est l'harmonisation et non l'uniformisation. Les décisions seront nécessairement élaborées par une démarche itérative entre « le centre » et le « terrain ». Un intervenant étudiant fait néanmoins remarquer que dans ce type de démarche, le lieu où est prise l'initiative des itérations n'est pas anodin.

Enfin, le CVU sera au cœur des questions liées à la « sociologie » de l'UdL... qui ne sera pas simplement la juxtaposition de quatre cultures différentes mais devra faire naître une culture propre.

2. Composition du CVU : la parité et les extérieurs.

La composition du CVU est alors abordée avec trois questions fortement dépendantes :

- quelle taille ?
- y-a-t-il des membres extérieurs ?
- quelle répartition entre étudiants, BIATOSS et enseignants ?

Une discussion de principe s'engage sur la présence de membres extérieurs et sur leur statut (invités ou votants) le cas échéant. La présence de ces extérieurs semble souhaitable pour impliquer des partenaires dans la vie universitaire en Lorraine. La majorité des participants pense que les extérieurs doivent, comme les autres membres, disposer d'une voix délibérative. Un représentant étudiant, au contraire, insiste pour que leur voix soit seulement consultative. Mais seuls les membres élus du CVU participeraient au Sénat.

Un représentant étudiant rappelle l'impératif déjà évoqué lors d'autres réunions d'une exacte parité entre étudiants et enseignants dans les instances CF et CVU. Une proposition est émise pour la composition du CVU : un tiers étudiants, un tiers enseignants, un tiers BIATOSS et « quelques » extérieurs. La taille de chacun de ces tiers dépend de la taille attendue du CVU. Les chiffres de 10 à 12 sont cités pour chaque tiers (ce qui donne de 30 à 36 membres élus au CVU auxquels s'ajouteraient 6 à 10 extérieurs).

3. Grand établissement et micro-chronologie.

L'existence d'un CVU séparé du CF est dérogatoire et justifie la demande d'un statut de grand établissement (sauf, comme le fait remarquer un participant, si CF et CVU sont les instances d'un PRES fédérant des établissements qui restent strictement dans le cadre LRU).

Ceci amène à la question : « pourquoi prendre le risque d'un statut de GE ? ». Certains participants font observer que le terme de « risque » apparaît un peu exagéré et qu'il faut éviter tout amalgame. En particulier un examen strict de la micro-chronologie (au sens historique) de l'UdL fait apparaître la séquence : projet UdL, puis éventualité d'un grand établissement, puis possibilité de saisir l'opportunité du grand emprunt. Dire que c'est pour bénéficier du grand emprunt qu'on va faire un grand établissement qui justifie lui-même le projet UdL est l'inverse exact de la chronologie... donc de la vérité.

La réunion s'arrête après 2:30 d'échanges.

Lors de la prochaine réunion les quatre présidents d'association sportive, le président du CRSU et les deux directeurs de SIUAPS seront invités pour aborder avec le groupe la question du sport dans l'UdL. Cette prochaine réunion est prévue à **Metz, site du Saulcy, salle Ferrari mercredi 5 mai de 14:30 à 16:30.**
